

Comment apporter des armes à La Nava?

RÉSIDENTS EN DEHORS DE L'UNION EUROPÉENNE:

1) Allez au Consulat d'Espagne prêt de chez vous, et demandez une permission pour voyager en Espagne avec vos armes

Pour toutes questions, contactez gwenola@lanava.com

2) Envoyez une copie de l'autorisation du Consulat d'Espagne à gwenola@lanava.com

3) Envoyez une copie du questionnaire avec vos informations personnelles à gwenola@lanava.com

4) Envoyez une copie de votre passeport et une copie de votre licence d'armes de votre pays d'origine à gwenola@lanava.com

En tant que résident hors de l'Union Européenne, vous pouvez apporter jusqu'à trois armes, qui doivent toutes être autorisées par le Consulat d'Espagne.

